

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SAHAM Assurance tenue le 17 mai 2017, sous la présidence de Mohamed ELALAMY, après avoir passé en revue l'activité de la Compagnie durant l'année 2016, a voté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

La date de paiement des dividendes est prévue à partir du mois de juillet 2017. Le montant brut du dividende est de 40 dirhams par action.

Les comptes sociaux de SAHAM Assurance, audités et arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal « Les Inspirations ÉCO », n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Contact Presse
Siham MOUHAJIR
Responsable Communication et Relations Publiques
E-mail : siham.mouhajir@sahamassurance.com